

LECHAMP des BOIS

Organe du Commerce des Bois et des Industries qui s'y rattachent, paraissant tous les Dimanches
Les manuscrits non-insérés ne sont pas rendus. — Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

ANNONCES :

Petites Annonces 1.25 franc la ligne
Informations. . . 3.50 "
Faits-Divers . . . 6.00 "
On traite à forfait

Rédaction et Administration :

52, rue Osy, ANVERS

Téléphone 320.03

Compte Chèques Postaux 22244

ABONNEMENTS

INTÉRIEUR : 3 mois : frs. 15. — ; 6 mois : 25. — ; 1 an : frs. 45. —
Dates d'expiration : fin de trimestres.

N.B. — Nous n'acceptons pas d'abonnement chevauchant sur deux exercices

ÉTRANGER : 1 an : Belgas 16 (pour la FRANCE Belgas 13)

PRIX AU NUMÉRO :

fr. 1.50

NECROLOGIE

MONSIEUR

HENRI DEWEERT

M. Henri Deweert n'est plus; telle est la pénible nouvelle qui circula dans le commerce de bois à partir de lundi matin.

Une des anciennes et grandes figures parmi les importateurs de Belgique disparaît ainsi.

Né à Ostende le 4 novembre 1857, il y décéda le 27 mai 1934, après une vie consacrée au travail. Nous pouvons renoncer à la décrire, car elle a été admirablement exprimée dans les discours prononcés lors de ses funérailles. Nous ne pouvons mieux faire, puisqu'ils dépeignent si bien le défunt sous ses divers aspects, que de les reproduire ci-après. Cet hommage traduit parfaitement bien les pensées unanimes de la nombreuse assistance; nous nous y associons pleinement.

Henri Deweert était ancien Conseiller communal et Echevin, ancien Juge au Tribunal de commerce, Officier de l'Ordre de Léopold, Officier de la Couronne, Officier de la Rose Blanche de Finlande, etc.

Nous prions sa veuve, ses enfants et petits-enfants ainsi que la famille d'agréer ici l'expression de nos condoléances éplorées.

Par une journée idéalement belle, Henri Deweert fut conduit, le 31 mai, à sa dernière demeure. On aurait dit que la nature voulait s'associer à l'hommage ultime que voulaient lui rendre tous ceux qui avaient connu le disparu. Et ils étaient nombreux, tellement nombreux que l'on en était frappé et ému. Une appréhension chez beaucoup d'entre eux: devant l'affluence de monde, il leur serait impossible d'avoir leur tour pour s'incliner une dernière fois devant la dépouille de feu Henri Deweert...

Les édiles de l'administration communale, sous la conduite du bourgmestre d'Ostende, M. Moreaux, avaient tenu à venir saluer en corps leur ancien collègue. Le bourgmestre prononça, à la mortuaire, un discours dont, malheureusement, quelques privilégiés seulement ont pu entendre la teneur.

Avec un retard considérable, le cortège funèbre se mit en marche. Précédé d'un nombre, trop grand pour être énuméré, de couronnes et de gerbes, rivalisant toutes par leur beauté, envoyées même par des exportateurs de bois de Finlande et de Suède et portées par le personnel ouvrier de la firme, le cercueil, porté à bras d'hommes, prit lentement

le chemin de l'église. Par un sentiment touchant, le corps traversa la haie formée des deux côtés par les porteurs de fleurs au moment de pénétrer dans le temple.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Moreaux, bourgmestre de la ville d'Ostende, Laroye, ancien président du Tribunal de commerce de cette ville, Périer, président actuel du même Tribunal, Van Glabbeke, ancien député; De Streger, secrétaire de la Société des courses, et comme représentants du commerce de bois MM. Alfred de Brouckère et Edouard Devriendt.

Après la cérémonie religieuse, le cortège prit lentement le chemin du cimetière, où les mêmes dispositions avaient été prises qu'à l'église.

Au nom du personnel de cette importante firme, M. Dereure prononça le discours suivant:

Messieurs,

Celui devant qui nous nous inclinons aujourd'hui fut un vivant exemple de l'influence que peut exercer la volonté d'un homme joignant à une énergie naturelle, une intelligence toujours en éveil, l'amour du travail, le sens de l'organisation et des responsabilités.

Entré tout jeune dans le commerce de bois, Henri Deweert, après une stage de quelques années chez un négociant de la place, commença dès 1877 à organiser l'importation par voilier des bois du Nord et d'Amérique.

Type du négociant né, clairvoyant, énergique, entreprenant, il devait rapidement, grâce à sa persévérance et à son inlassable activité, acquérir dans ces affaires particulièrement délicates, une autorité qu'accroissait encore sa loyauté notoire.

Très vite, il devait par son travail persévérant donner à son entreprise un développement tel qu'il fut tout naturellement appelé à recourir aux concours de ceux des siens qu'il y avait initié.

Ce fut l'origine de la constitution en 1923 de la société en nom collectif Henri Deweert et Fils, qui fut à son tour absorbée dès 1926 par la société anonyme aujourd'hui existante, lorsque l'activité de la firme s'étendit aux importations par Bruxelles et Vilvorde.

Aussi dévoué à la chose publique, il occupa pendant de nombreuses années les fonctions de conseiller communal, puis celles d'échevin pendant les années de la guerre, au cours desquelles elles furent pour lui d'autant plus périlleuses, qu'il prêta activement son concours à l'organisation des services de renseignements de l'armée dans la zone du front occupé par des troupes ennemies.

Appelé par la confiance de ses pairs au Tribunal de Commerce, il y siégea pendant dix ans.

Titulaire de distinctions élevées dans les ordres belges et étrangers, il venait de voir récemment le Roi reconnaître les multiples services qu'il a rendus à la chose publique par l'octroi de la Croix d'Officier de l'Ordre de Léopold.

A un âge où tant d'autres ne songent qu'à jouir d'un repos mérité, il continua, aussi longtemps que ses forces le lui permirent, à apporter aux siens le concours de son expérience et de son inlassable activité.

Tel était son amour du travail, auquel il avait voué sa vie, qu'il ne l'abandonna que le jour où ses forces le quittèrent.

Nous tous, membres du personnel qui pendant des années l'avons connu, aimé et respecté, qui savions combien il cachait de cœur et de bonté sous le masque nécessairement fermé du chef responsable, nous nous inclinons profondément devant sa dépouille et conservons à sa mémoire un inaltérable souvenir.

Ensuite ce fut le tour de M. Henri Coulon, de la Soc. An. Ancienne Maison Arth. Cerf, qui, s'il parla plus spécialement au nom de sa firme, dont le fondateur, M. Arthur Cerf, avait fêté en 1926 son cinquantenaire professionnel en même temps que le défunt, traduisit en réalité les sentiments des agents en bois.

Messieurs,

L'émotion, qui m'envahit au moment de prendre la parole pour adresser un dernier salut à celui dont la disparition attriste la grande famille du commerce des bois, est grande.

Je veux cependant la dominer, mais, c'est le cœur navré que je viens, au nom de l'Ancienne Maison Arthur Cerf, lui rendre un hommage que je voudrais adéquat aux mérites de sa vie.

Cette vie, Messieurs, fut un tissu continu de travail et de dévouement aux intérêts sacrés, dont il avait la charge.

Digne fils de cette rude Flandre maritime, homme au masque impénétrable et sérieux, égayé parfois d'une lueur de malice, homme plein de décision et de fermeté, à la parole prudente et pondérée, Henri Deweert était taillé pour affronter la lutte incessante qu'il aura connue pendant toute son existence!

Maître à l'âge où beaucoup ne sont encore que des disciples, le vénéral disparu a, par son intelligence toujours en éveil, sa compétence remarquable, son activité patiente, déployée pendant plus d'un demi-siècle, mais aussi par sa loyauté cordiale, par sa probité professionnelle, réussi à élever et à maintenir au premier rang une maison qui depuis de longues années fait honneur à la Belgique.

De cette maison il était le chef incontesté, il l'était dans la plus complète acception du terme, car son autorité s'imposait d'elle-même, tellement elle était innée chez cet homme de premier plan.

Nous, qui au cours d'une carrière déjà longue, avons eu le privilège de l'approcher de façon intime, nous pouvons témoigner que sous cette autorité et des dehors parfois brusques, se dissimulait un cœur bienveillant toujours prêt à dispenser le confort et l'indulgence.

Son accueil était naturellement cordial, son tour d'esprit personnel, sa bonhomie souriante, il créait la sympathie.

Et, au milieu de ses occupations si nombreuses, de ses travaux si complexes, le temps ne lui manqua jamais pour se créer des amitiés.

Et, que dire de celui qu'une grande famille éplorée vénérât et chérissait?

Dans ce cercle de famille, il donna les exemples les plus édifiants et il laissera parmi les siens un souvenir vivace que les années n'effaceront pas.

Par l'indomptable vigueur de sa volonté, par la haute conscience de son devoir, par la dignité de sa vie, par la somme de travail fournie, il laisse un des plus nobles exemples qui puissent rester l'objet de nos méditations.

En s'éteignant dans la maturité de ses talents, il aura eu la consolante pensée de laisser à ses enfants et petits-enfants une tradition immaculée de travail et d'honneur.

C'est pourquoi ses descendants, dignes continuateurs de son œuvre, auront à cœur de s'inspirer de ses enseignements de droiture et d'amour du travail.

De tels hommes, Messieurs, honorent une profession et en rehaussent le prestige.

C'est pourquoi nous sommes unanimes à apporter au cher défunt l'hommage de notre dévouée estime.

Nous devons à Henri Deweert ce tribut d'admiration et de respect, car il fut une des plus hautes figures de notre commerce.

Tout cela, Messieurs, est dans nos cœurs, sur nos lèvres. Si j'ai voulu le redire, c'est pour apporter sur cette tombe l'hommage ultime de nos profonds regrets.

C'est rempli d'émotion que je dis adieu à ce grand Ami, que longtemps encore nous aurions voulu voir conserver à notre vénération.

Henri Deweert, adieu!!

MAISON VAN HUFFEL

BOIS EXOTIQUES

POLDER FERDINAND — ANVERS

Tél. bur. : 313.16 — quai : 275.19

Importation directe du CONGO BELGE
LIMBA, NOYER du MAYUMBÉ,
ACAJOUS, TEAKS KAMBALA

Tous débits sur liste, Parquets et Moulures
ÉTUVES ET SÉCHOIRS

TRIPLEX-IMPORT

Spécialité Contreplaqués Aulne de la meilleure fabrication Polonaise

A. De Pauw & Fils

11, rue de la Contribution, 11

Tél. : 12044

GAND

Oregon-Pine - Chêne

Au nom des Importateurs, M. A. de Brouckère prit ensuite la parole en ces termes :

C'est sous le coup d'une profonde émotion, par la perte d'un ami de près de quarante ans, que je viens, au nom du Commerce de bois, rendre un dernier hommage à l'un de nos vétérans dans l'importation de bois en Belgique.

Le 15 mai 1926, nous fêtions le cinquantenaire de l'entrée dans notre article du cher disparu, et malgré cette longue carrière, il vaua à ses occupations jusqu'à son dernier souffle, car il était de la lignée de ces travailleurs qui ont l'amour de leur œuvre, l'amour du travail dans lequel ils ont la plus grande satisfaction de leur vie.

M. Deweert fut l'enfant de ses œuvres. Par sa ténacité, par sa compétence, par son grand labeur, il parvint à créer la maison d'importation de bois, de loin la plus importante du pays, grâce à la collaboration de ses trois fils qui avaient de qui tenir, pour mener à bien l'entreprise et le développement de leur firme.

Associé à l'origine, lors de son entrée dans les affaires à son ami, M. Désiré De Buck, qui avait trouvé en lui un précieux collaborateur, ils furent pour le port et la ville d'Ostende un des éléments de prospérité de celle-ci, par l'accroissement constant de leurs importations. Gens d'initiatives dès l'origine, ils s'imposèrent dans le commerce de bois comme une des grandes firmes belges. M. De Buck s'étant voué plus spécialement à l'exploitation de forêts en Russie, lors de la liquidation amiable de la firme De Buck et Deweert, M. Henri Deweert, aidé de ses fils, pouvant donner l'entière responsabilité de l'affaire dont il resta le seul propriétaire, créa la grande installation que nous connaissons au nouveau port d'Ostende. De cette période date surtout la grande expansion de son commerce. La guerre qui frappa si cruellement la place d'Ostende, fut pour la société une dure épreuve. Lors de la mort de M. Albert Bosquet, chez qui M. Maurice Deweert remplissait les fonctions de directeur, M. Henri Deweert décida, avec la collaboration de ses fils, de reprendre les installations de la firme Bosquet de Vilvorde, et créa le chantier de Laeken. On peut dire que la Maison Deweert devait être classée comme une des plus grandes firmes du continent.

Malgré cette activité débordante dans ses affaires, M. Deweert, qui était un altruiste, sut consacrer à la chose publique une grande partie de son temps et rendre, à sa ville, comme conseiller communal, et plus tard comme échevin, au tribunal de commerce comme juge, tout l'appoint de sa grande expérience. Aucune question qui pouvait se rattacher au commerce de bois ne pouvait le laisser indifférent, et il fit partie de toutes les organisations créées, soit syndicats des importateurs, soit association pour la défense des intérêts du commerce de bois.

Tous ces éminents services rendus à la corporation des bois, ou à l'intérêt public, lui valurent l'octroi de nombreuses distinctions honorifiques, tant belges qu'étrangères, qu'il put porter avec fierté, car elles ne furent pas le résultat de coteries, comme ce n'est que trop souvent le cas, mais la récompense d'efforts et de labeurs qui imposent au mérite.

Son grand bonheur consistait à voir toute sa famille s'élever et s'épanouir. Au milieu d'elle il trouvait sa grande joie de vivre. On peut dire qu'il est disparu avec cette conscience du devoir accompli, entouré de l'affection profonde de tous les siens, choyé des soins les plus attentifs d'une compagne avec qui il avait fêté tout récemment ses noces d'or, entouré de l'estime de toute la population ostendaise comme de celle de tous ceux qui étaient en contact avec lui.

J'adresse ici à Mme Deweert l'expression des condoléances les plus émuës de tout le Commerce de bois et de notre profonde sympathie dans le grand malheur qui la frappe. Cher ami Deweert, tu fus l'exemple du travail, de l'altruisme, du bon père de famille; ta tâche est accomplie, tous tes collègues garderont de toi le souvenir ému, d'un homme de bien et d'un brave cœur. Repose en paix, ton souvenir survivra.

Et ce fut ensuite l'ultime séparation ! Celle des fils laissera toujours une impression aussi profonde qu'inoubliable à tous les assistants.

Par une pensée aussi pieuse qu'élevée, les fleurs innombrables qui ne purent entrer dans le caveau de famille, furent déposées au pied des monuments aux morts de la grande guerre : des marins, au pied du vieux phare; des citoyens d'Ostende, près de l'église St-Pierre et St-Paul; des 3e et 23e de Ligne, à l'entrée du Bois.

Puisse cet hommage suprême, rendu à la mémoire de son mari, être une consolation, légère peut-être, mais bienfaisante tout de même, à la douleur à laquelle nous partici-

pons bien respectueusement de Madame Henri Deweert. L'affection dont elle est entourée, tant de ses enfants que de ses petits enfants, lui permettra de supporter la séparation cruelle...

BOIS DU PAYS

Le marché des bois de mines est peu intéressant pour le moment.

N'empêche que les petits bois du pays : rallonges, bèles, bois de taille et scilbmes continuent à se raréfier. Nous restons toujours d'avis qu'ils manqueront tout à fait avant la fin de l'année. Nous répétons donc que les charbonnages qui font des approvisionnements de ces bois spéciaux agissent de façon sage.

Quant aux bois du Nord, nous ne sommes nullement d'accord avec les auteurs de l'article paru le 27 mai dans ce journal. Nous estimons qu'en bois de mines du Nord, il y a toujours beaucoup et même trop sur le marché. D'ailleurs, s'il en était autrement, et si ces bois étaient sur le point de manquer, on verrait tout naturellement leurs prix de vente aux mines se relever. Or, il n'en est nullement question.

On dit bien que les arrivages de cette saison seront beaucoup moins importants que ceux des années précédentes. On l'a dit chaque année, mais, cette fois nous voulons bien croire que le contingentement réduira les arrivages de 25 %. Les importateurs y trouveront leur compte d'après eux, car si les bois du Nord n'arrivent pas en quantité suffisante, ils les vendront dans de bien meilleures conditions.

Quant à nous, nous estimons, vu la réduction actuelle de la production charbonnière, que nos mines ne manqueront pas de bois, sauf peut-être en certaines petites dimensions du pays.

L'article « Les Bourses », paru également dans le dernier numéro, a provoqué bien des réflexions chez nos nombreux abonnés et lecteurs.

Le signataire de cet article semble se figurer qu'il obtiendra le monopole de la vente de tous les bois du pays par les courtiers; il se trompe.

Depuis de nombreuses années déjà, le vent est à la suppression de tous les intermédiaires et les bourses de commerce ont facilité de plus en plus cette suppression, les acheteurs et les vendeurs s'y rencontrant et se mettant en rapports directs. Combien de fois, d'autre part, un courtier qui a fait une première affaire entre un vendeur et un acheteur, n'a-t-il pas appris que ces maisons continuent leurs relations sans son entremise ?

La situation spéciale du courtier en bois est très difficile et le sera de plus en plus; à de rares exceptions, nous ne voyons plus un vendeur confier à un courtier le placement des bois qu'il sait faire lui-même sans payer de commission à personne. C'est triste, mais c'est ainsi et nous connaissons déjà plusieurs maisons qui préfèrent engager un représentant-voyageur, travaillant pour elles seules, que de passer par des courtiers travaillant pour tout le monde et plus ou moins enclins à placer les bois les moins chers, dont la vente est plus facile, sans s'occuper des parties, peut-être plus belles ou meilleures,

mais plus chères, et dont les prix sont conséquemment plus aisément discutés.

Quant à la mercuriale des bois indigènes, nous estimons qu'il sera bien difficile, si pas impossible, de l'établir d'une façon plus ou moins exacte.

Avec le peu d'entente qu'il y a dans le commerce des bois, ces mercuriales, si elles voient le jour, ne serviront à certains que pour offrir et vendre à des prix en-dessous de ceux qui y seront fixés.

Et puis, la diversité des produits du pays, ainsi que la diversité des qualités, ne sont pas de nature à permettre un travail bien précis. En tous cas nous suivrons avec le plus grand intérêt tout ce qui sera fait dans ce domaine.

L. BORAIN.

TRANSPORTS

Industriels ou transporteurs camionnant vers **Bruxelles, Vilvorde, Gand, Ostende ou Zeebrugge**, peuvent obtenir du fret de retour (bois de construction) aux Maisons suivantes :

- à Bruxelles : Vve Ch. Baervoets.
Ets. E. D'Haeyere.
Anc. Mais. H. Deweert & Fils.
- à Vilvorde : Anc. Mais. H. Deweert & Fils.
Jean Evrard.
Automatique des Bois.
- à Gand : Caisses & Bois Industriels.
Devriendt Frères.
S. A. Ets. Lefebvre & Cousot.
Rufin Piérard.
Adrien Stassart.
Van Hoorebeke & Fils.
S. A. Ch. Verstraete.
- à Ostende : H. Deweert & Fils.
J. & C. Snauwaert.
- à Zeebrugge : Camille Bulcke.

Information

La Soc. anonyme « Etexio » informe sa clientèle que son agence commerciale, située précédemment 1, Avenue des Phalènes, à Bruxelles, est transférée depuis le 1er juin 1934

1, rue de Ligne, Bruxelles,
Téléph. 17.40.40.

A BATONS ROMPUS

Nous avions annoncé dans notre précédent numéro la vente publique de M. Adrien Stassart pour jeudi dernier. Celle-ci n'a pas eu lieu au jour indiqué, M. Stassart ayant spontanément remis sa vente au samedi 2 juin, afin de permettre à tout le commerce des bois d'assister aux funérailles de M. Henri Deweert.

Nous tenons à souligner ce beau geste de confraternité qui a été unanimement apprécié.

L'Ancienne Maison H. Deweert & Fils, S. A., tiendra une grande vente publique le mercredi 6 juin prochain, à midi précis, au café « Brasserie de Heembeek, 485, Chaussée d'Anvers, Bruxelles (en face de son chantier au Pont de Laeken).

Est spécialement réservée pour cette vente, la cargaison intégrale de bois de Leningrad arrivée récemment par s/s « Wilhelm Colding » (débarqué à Vilvorde) et se composant de très beaux bois

225 Bateaux

Eugène Herbosch

30 Remorqueurs

ARMATEUR FLUVIAL - 4, Quai Van Meteren (Herbosch Buildings) - ANVERS
Téléphone Bur. 376.50 (7 lignes)

Entreprise à forfait de tous transports de bois par voie fluviale.

Service de groupage vers Liège et Charleroi.

Maisons à Bruxelles, Liège, Gand